L'HISTORIOGRAPHIE DE LA COOPERATION EN BELGIQUE

PAR

JEAN PUISSANT

Chargé de Cours U.L.B.

I. PRATIQUE PLUTÔT QUE THÉORIQUE

Comme nous le montrons par ailleurs, la coopération belge présente un visage plus pragmatique que doctrinal. La doctrine n'est pourtant pas absente. Il est probablement manipulatoire d'évoquer le nom de Philippe Buchez (1796-1865). Bien qu'il soit né dans un petit village des Ardennes, Matagne la Petite, devenu belge en 1830, Buchez, Français d'origine et de naissance, a mené toute sa carrière en France. Rien ne prouve qu'il ait eu une quelconque influence en Belgique.

Par contre, Ch. Fourier et H. de Saint-Simon ont exercé une influence incontestable. J. Bartier a consacré de nombreuses recherches à ces thèmes; sa mort prématurée l'a empêché de les mener à bien.²

^{1.} L. BERTRAND, Histoire de la coopération en Belgique. Les hommes, les idées, les faits, t.I., Bruxelles, 1902, p. 46. L'auteur essaie d'affirmer que "Buchez était donc Belge, son père ayant négligé de remplir les formalités requises pour lui consacrer la qualité de Français, mais il tira au sort à Paris", mais il est brouillé manifestement avec la chronologie et les institutions.

A ce sujet, voir F.A. ISAMBERT, De la charbonnerie au Saint-Simonisme. Etude sur la jeunesse de Buchez, Bibliothèque Internationale de la sociologie de la coopération, Paris, 1966, p. 13.

^{2.} Ses collaborateurs éditent, avec le soutien actif de son épouse, à titre posthume, les manuscrits laissés par le professeur J.Bartier. Voir notamment: J. BARTIER, Le Saint-Simonisme. Naissance du socialisme en Belgique, Mémoire Ouvrière, 12, Bruxelles, 1985.

Il montre que cette influence a marqué quelques personnalités importantes des débuts de l'indépendance belge, en particulier libérales, comme Charles Rogier qui fut ministre et chef du gouvernement, et Edouard Ducpétiaux, haut fonctionnaire, un des fondateurs de la sociologie moderne, source d'information sur la Belgique pour l'oeuvre de Karl Marx. L'ouverture de boucheries et de magasins communaux lors de la grande crise des années 1840, en 1848 surtout, serait la conséquence de la diffusion de ces idées. Mais ces tentatives, pour intéressantes qu'elles puissent être, ne sont pas à l'origine du développement d'un mouvement coopératif ou d'un régime de régies municipales significatif dans la Belgique du milieu du XIX^e s. Ce thème est pourtant également abordé lors du Congrès international de Bienfaisance à Bruxelles en 1856, dont Rogier et Ducpétiaux furent les principaux organisateurs.³

Fouriériste d'abord, lecteur de Proudhon ensuite, François Haeck (1818-1889) publie en 1860 une série d'articles consacrés à "la nécessité d'une Union du Crédit des communes en Belgique et de la facilité de sa fondation" (Bruxelles, 1860). Ils sont à l'origine de la création, par le ministre des Finances Frère-Orban, du Crédit Communal (1860), société anonyme qui est en fait une coopérative formée par les communes belges afin de gérer les ristournes d'impôts consenties par le pouvoir central aux municipalités, de leur permettre d'accéder à un crédit simple et peu coûteux. "Ne nageons-nous pas en plein socialisme", écrit à ce propos L'Economiste belge, organe du libéralisme économique.⁴

Dans ce premier mouvement, qui n'est pas étranger à l'idéologie associative coopérative, l'influence doctrinale est venue d'ailleurs, même si elle a été interprétée, voire appliquée, par des Belges. On ne perçoit aucune production doctrinale propre au pays. Celle-ci n'apparaît

Le titre est quelque peu trompeur puisque l'auteur nous amène à comprendre que l'influence des socialistes utopistes s'est surtout développée dans les milieux de la bourgeoisie intellectuelle et donc surtout chez des personnalités du parti libéral et non des milieux pré-socialistes.

^{3.} L. BERTRAND, op.cit., pp. 275 sq.

^{4.} J. BARTIER, Fondateurs et créateurs du Crédit communal de Belgique, réédité dans Libéralisme et socialisme au XIX* s, Bruxelles, 1981, pp. 61 sq.

en fait qu'au tournant siècle avec d'importants acteurs ou diffuseurs de la coopération, comme C. De Paepe (1842-1890), Edouard Anseele (1856-1938) et Louis Bertrand (1856-1943). C. De Paepe intègre la coopération dans sa vision de la construction de la société collectiviste. Déjà en 1863 dans la Tribune du Peuple, il mène contre N. Coulon une vive polémique où il prend la défense de la coopération sous toutes ses formes. Plus tard dans les années 80, C. De Paepe revient à plusieurs reprises sur la coopération qui, agrégée à sa vision des services publics dans la société future, représente la base de l'organisation économique socialiste envisagée. Il s'agit toujours d'une vision générale et fondamentalement politique.⁵ Anseele est principalement un acteur, un réalisateur, véritable "capitaine d'industrie", entrepreneur au sens utilisé par Schumpeter. Ses réflexions sur la coopération sont surtout des justifications de la politique qu'il mène et qui l'a conduit à mettre sur pied un conglomérat intégré d'entreprises coopératives, de sociétés anonymes et d'une banque, holding de ces entreprises qui sont éventuellement contestées ou admirées par ses adversaires politiques mais aussi critiquées dans les milieux socialistes. Louis Bertrand de son côté, un des fondateurs de la Maison du Peuple de Bruxelles, est beaucoup plus à considérer comme un propagateur, un médiateur, un vulgarisateur de la coopération que comme un théoricien ou un penseur de la coopération. Sa revue mensuelle Les coopérateurs belges (1889-1914) est exemplaire à ce propos: organe d'information générale de la coopération, elle diffuse un discours apolitique, éventuellement "consumériste" avant la lettre ("Consommateurs de tous les pays, unissez-vous") et sert de support à la publicité commerciale de firmes en relation avec les coopératives socialistes. Durant la même période (1892-1913), Bertrand édite un almanach annuel de la coopération. Il a beau répéter que "la coopération n'est pas un but, c'est un moyen",

^{5.} cf. L. Bertrand, Histoire de la coopération en Belgique, I, Bruxelles, 1902, pp. 338 sq.; et V. Serwy, La coopération en Belgique, IV, Dictionnaire Biographique, Bruxelles, 1952, pp. 135-141.

^{6.} E. ANSRELE, La coopération et le socialisme, Gand, 1902 et surtout Les sociétés anonymes socialistes, Gand, s.d.

dans une partie de sa réflexion et de ses publications, ce moyen devient central, universel et plus seulement socialiste.⁷

Les chrétiens, exception faite pour l'abbé Pottier, théoricien de la démocratie chrétienne qui a publié un texte favorable à la coopération, ne s'en préoccupent pas outre mesure.8 La stratégie globale du parti catholique, mis à part la Ligue démocratique belge qui s'adresse à la classe ouvrière, est tournée vers le contrôle des classes moyennes, des commerçants. Elle ne laisse donc pas place à une pensée ni à une pratique coopérative significative.9 Il est caractéristique de noter qu'une personnalité importante du catholicisme social comme Victor Brants, professeur d'économie politique à l'Université Catholique de Louvain, secrétaire perpétuel de la Société d'Economie sociale leplaysienne à Bruxelles, ne consacre que quelques lignes descriptives à la coopération.¹⁰ Le Père Müller, 25 ans plus tard, n'y prête pas beaucoup plus d'attention. Partageant le scepticisme de P. Leroy-Beaulieu, il conclut: "Il faut être animé de la robuste foi coopérativiste pour attendre du coopérativisme universel la régénération de la société". Mais il reconnaît toutefois à la coopérative de consommation le caractère "de correctif de certains abus". 11 En fait, c'est par la

^{7.} A ce jour il n'existe qu'une biographie de Louis Bertrand: R. ABS, Louis Bertrand, militant socialiste, Bruxelles, 1980. Elle aborde peu l'aspect coopératif mais elle est accompagnée d'une abondante bibliographie. Ainsi L. BERTRAND est l'auteur de Coopération et socialisme, nouvelle éd., Bruxelles, 1894 et de Le Catéchisme du consommateur, Bruxelles, s.d.

^{8.} A. POTTIER, La coopération et les sociétés ouvrières, Liège, 1889.

^{9.} Voir à ce propos G. KWANTEN, La moisson de l'entraide. L'histoire des coopérations chrétiennes de 1886 à 1986, Bruxelles, 1987 (édition originale en Néerlandais).

^{10.} Dans son manuel Les grandes lignes de l'Economie politique, 3° éd., Louvain, 1901, 130 pages (sur 615) sont consacrées à la question sociale, parmi lesquelles ... 8 à la coopération! F. DENOEL (juge de paix), Catéchisme d'Economie sociale, Liège, 1901, n'accorde pas une ligne à la coopération.

^{11.} A. MÜLLER, Notes d'Economie politique, Paris, 1927, p. 357. Dans le chapitre concernant les projets de réforme, 4 pages sur 120 sont consacrées à la coopération.

critique de la coopération qu'un élève et disciple de Brants, H. Lambrechts, s'occupe de celle-ci dans le milieu catholique.¹²

Il faut attendre l'entre-deux-guerres pour qu'une réflexion plus systématique apparaisse. Elle résulte de la création, à l'Université Libre de Bruxelles, d'une chaire de la coopération en 1926, attribuée à Louis De Brouckère (1870-1951), qui s'était déjà intéressé à la coopération dans son enseignement à l'Institut Industriel qu'il avait contribué à créer au sein de l'Université Nouvelle de Bruxelles en 1897. De 1926 à 1938, date de sa retraite, De Brouckère développa divers thèmes qui feront l'objet de publications par les Propagateurs de la coopération (socialistes).¹³ Le Professeur P. Lambert, auteur d'une Doctrine coopérative, lui consacre à peine trois pages, ne relevant que deux ou trois extraits significatifs de sa pensée sur la parenté de la coopération et du service public, sur la décentralisation que permettrait la forme coopérative, par rapport à l'état qui au contraire concentre la puissance; les nationalisations doivent donc évoluer vers la coopération conciliant la collectivité des consommateurs et celle des producteurs.¹⁴ Louis De Brouckère avait non seulement repris l'adage de Sellier et Poisson: "la coopération est socialiste par nature", mais il a également renversé la proposition: "Le socialisme sera coopératif sinon les socialistes ne l'aimeront pas", ce qui correspond parfaitement à la phase de mise en

^{12.} H. LAMBRECHTS, Le problème social de la petite bourgeoisie envisagé au point de vue belge, Bruxelles, 1902, consacre 60 pages sur 430 à la coopération mais il s'agit d'un exposé essentiellement juridique, débattant de la législation existante et des réformes à y introduire.

^{13.} Ces cours sont édités d'après les notes de V. SERWY, certains textes ont été réédités dans les Oeuvres choisies, 4 vol., Bruxelles, 1954-1962. Ils concernent les origines et les fonctions de la coopération (1927), la coopération et la Russie (1928), les finances coopératives (s.d.) où il reprend, en y introduisant la coopération, les thèses de C. DE PAEPE, Essai d'organisation des Services publics dans la société future, Paris, 1895, rapport présenté au Congrès de l'AIT en 1874. C'est le thème du rapport de Serwy présenté au Congrès de Zurich de l'Alliance coopérative internationale en 1946.

^{14.} P. LAMBERT, La doctrine coopérative, Bruxelles-Paris, 1959, 2º éd. 1964, pp. 131-133. Egalement "La pensée coopérative" de L. DE BROUCKÈRE dans Socialisme, 1959, 33, pp. 365-373.

place de la coopération socialiste de 1880 à 1930 mais non à celle qui suit la Seconde Guerre mondiale (cf. La coopération en Belgique).

Après la Seconde Guerre, c'est à la Faculté de Droit de l'Université de Liège qu'apparaît un enseignement consacré à la coopération, sous la direction du Professeur Lambert, préfigurant le CIRIEC (Centre International de Recherches et d'Information sur l'Economie Coopérative). Celui-ci, avec la collaboration des coopératives chrétiennes et des coopératives socialistes, a mis sur pied une chaire interuniversitaire de la coopération en 1985.¹⁵

Dans l'ouvrage cité plus haut, P. Lambert offre un exposé clair de l'histoire de la coopération, des débats qui l'ont traversée, des objectifs qui lui sont assignés au moment où elle n'a pas encore subi la crise majeure de son existence. Il la définit ainsi:

"Une société coopérative est une entreprise constituée et dirigée par une association d'usagers, appliquant en son sein la règle de la démocratie et visant directement au service à la fois de ses membres et de l'ensemble de la communauté". 16

Il y réaffirme à la fois la nécessité de l'économie coopérative autonome, démocratique, mais aussi les ponts nécessaires avec les services publics, reprenant ici une idée-force du socialisme belge pour le développement duquel le socialisme municipal fut une pierre angulaire dès la naissance.¹⁷

Depuis, le déclin de la coopération n'a pas favorisé de réflexion théorique ou doctrinale, si ce n'est dans le cadre d'une éventuelle "nouvelle coopération" telle qu'elle est apparue avec dynamisme mais

^{15.} G. QUADEN et R. RAMAEKERS, "Le socialisme coopératif", dans 1980-1985. Du P.O.B. au P.S., Bruxelles, 1985, p. 115.

^{16.} P. LAMBERT, op.cit., p. 235. En 1971, B. LAVERGNE reconnaît qu'il s'agit là de l'exposé récent le plus complet et le plus à jour de la doctrine coopérative.

^{17.} Les socialistes belges par exemple ont présenté à plusieurs reprises des résolutions sur le socialisme municipal comme moyen de préparation de la société future au sein de la II° Internationale, au Congrès de Paris en 1900 en particulier.

difficultés depuis les débuts de la crise économique des années 1970.¹⁸ La vigueur de la coopération en Belgique n'a donc pas donné naissance à une littérature doctrinale ou théorique considérable.

II. L'HISTOIRE DES PRATIQUES

C'est dans le domaine de la description des pratiques que, la littérature offre le plus de matière. Mais ici aussi les limites sont nettes. La coopération n'a pas suscité jusqu'ici une historiographie scientifique importante, à quelques exceptions près (mais encourageantes pour l'avenir).

Deux oeuvres dominent la bibliographie: les ouvrages de Louis Bertrand et de Victor Serwy (1864-1946). Tous deux furent des militants de la coopération socialiste. Le premier fut plutôt un propagateur de l'idée coopérative tandis que le second joua un rôle capital dans la structuration du mouvement. Dès 1900, il est directeur de la Fédération des sociétés coopératives belges (socialiste) puis de L'Office coopératif belge, membre du comité exécutif de L'alliance coopérative internationale, il enseigna la coopération à l'Ecole Ouvrière Supérieure (société coopérative qui forme les cadres des organisations sociales du mouvement socialiste ainsi que des assistants sociaux). Louis Bertrand, qui est aussi l'auteur d'une importante Histoire de la démocratie et du Socialisme en Belgique, fournit dans ses ouvrages une matière considérable qui sert aujourd'hui encore de

^{18.} Citons néanmoins un ouvrage plutôt juridique mais qui traite aussi de la genèse du droit de la coopération: J. 'T KINT et M. GODIN, Les sociétés coopératives, Bruxelles, 1968; A. VELAERT, L'Economie publique et coopérative en Belgique, Liège, 1968, et plus récemment un ouvrage que nous n'avons pu consulter et qui est dû à un des animateurs d'Alternatives wallonnes (cf. La coopération en Belgique): M. DELESPESSE, Millénarisme et utopie. Plaidoyer pour le néo-socialisme, Charleroi, 1987 (nous supposons que le néo-socialisme ne doit pas être entendu dans son sens des années trente).

^{19.} L. BERTRAND, L'histoire de la coopération ... op.cit.; V. SERWY, La coopération en Belgique, I. Les origines, 2º éd., Bruxelles, 1948; II. La formation de la coopération 1880-1914, Bruxelles, 1942, rééd. 1946; III. Le développement de la coopération 1914-1940, Bruxelles, 1946, rééd. 1948; IV. La vie coopérative. Dictionnaire biographique, Bruxelles, 1952.

source pour les historiens. Bertrand, député socialiste pendant plus de trente ans, journaliste actif préférant l'écriture à la parole, est devenu très vite la mémoire du socialisme belge. Beaucoup d'auteurs ultérieurs, Serwy y compris, se démarquent à peine de son oeuvre. Elle est donc d'une importance capitale mais elle est essentiellement descriptive, livrant de nombreux documents, des informations obtenues par la fréquentation directe des divers acteurs côtoyés par Bertrand dès les années 1870 (mais il connaît aussi diverses personnalités qui avaient participé à la révolution de 1830 et aux premières années de l'indépendance belge). Son attention est centrée sur la coopération socialiste, à la fois en raison de son engagement, de l'antériorité et de l'importance de celle-ci.

L'oeuvre de Serwy est, dans une certaine mesure, redondante par rapport à celle de Bertrand: jusqu'en 1900 elle présente des caractéristiques semblables mais qualitativement inférieures. (Alors que la coopération chrétienne se développe, l'essentiel de l'ouvrage est toujours consacré à sa principale concurrente). Par ailleurs, l'auteur, qui est bien placé pour connaître beaucoup de choses et avoir accès à la documentation réunie par les institutions centrales de la coopération socialiste, livre d'innombrables renseignements Malheureusement cette oeuvre considérable est rédigée à la fin de sa vie; elle est mal organisée, mal structurée, elle fourmille d'erreurs ou d'imprécisions. Néanmoins, l'ouvrage de Bertrand et ceux de Serwy ont satisfait les curiosités durant plusieurs décennies; ils ont peut-être aussi pour cette raison entravé de nouvelles recherches dans ce domaine.

C'est donc dans la production de monographies qu'il faut chercher l'essentiel de l'historiographie coopérative de ce pays. La phase de croissance des coopératives s'est traduite par la parution de nombreux ouvrages ou parties d'ouvrages de 1900 à 1930. Puis survient la phase de contraction, de repli de la coopération au sein du mouvement socialiste de 1930 à 1970: la bibliographie est désespérément vide si l'on excepte quelques monographies sociologiques et économiques utiles. Aujourd'hui enfin, la coopération et son histoire sont au centre d'un nouvel intérêt, marginal peut-être mais significatif.

III. LA CRITIQUE DE LA COOPÉRATION

La critique, fruit de l'observation contemporaine des faits et de l'expression des idées, peut être négative, positive ou ambivalente. Ce sont des observateurs français qui ont notamment mis en valeur ce qui se passait en Belgique et s'y affirmait comme un phénomène majeur, non en raison de l'importance quantitative absolue du secteur coopératif belge par rapport à d'autres pays européens mais bien en raison de sa massivité régionale et sectorielle et des aspects qualitatifs qu'elle induisait dans les villes et les villages concernés.

A. Léger a consacré un ouvrage aux coopératives socialistes en Belgique.²⁰ Il donne par exemple une description précise d'une coopérative locale d'importance moyenne, Les Socialistes réunis (1896) de Dour en Hainaut, qu'il compare à la coopérative plus ancienne et neutre dont est issue la première (Les Ouvriers réunis de Dour, 1886). Il met bien l'accent sur les retombées sociales et culturelles de la coopérative socialiste:

"Ce qu'on veut avant tout, c'est au moyen des ressources et de la puissance de la coopérative, créer un milieu socialiste plein de cohésion et de force, dans lequel les membres sont retenus par des liens d'intérêt et de sympathie. Ce qu'on désire, c'est répartir le bénéfice réel – en dehors de la ristourne qui n'est qu'une épargne – non sous la forme capitaliste d'un dividende en argent mais sous la forme sociale de profits à tirer de toute une série d'oeuvres d'éducation, de mutualité et d'art, c'est lui enlever son caractère mercantile pour lui donner un but social et éducatif" (p. 70).

Il conclut néanmoins:

"Tout ceci, on l'avouera, est peu révolutionnaire et les coopérateurs belges semblent bien, si l'on ne considère que leurs actes et non leurs paroles, se rapprocher de plus en plus de la coopération considérée comme solution de la question sociale" (p. 293).

^{20.} A. LEGER, Les coopératives et l'organisation socialiste en Belgique, Paris, 1903.

B. Lavergne aborde également à plusieurs reprises la question de la coopération en Belgique.²¹ Tout en étant relativement admiratif devant l'exemple – le modèle – du *Vooruit* dont les descriptions se multiplient dans toute l'Europe à cette époque tant sa puissance croissante semble considérable, il souligne notamment l'importance des bénéfices de ce type de coopérative qui préfère vendre au "juste prix" le plus élevé possible, afin de dégager "in fine" une forte épargne ouvrière et une importante capitalisation faisant du *Vooruit* le centre d'un conglomérat industriel, commercial et financier (cf. plus loin). Cependant, B. Lavergne souligne les carences de cette coopération, le morcellement et le particularisme de l'effort coopératif, la faiblesse de la fédéralisation des sociétés belges (6% seulement du total des ventes dans le pays).

"L'expérience universelle prouve que le principe coopératif ne peut pas jouer un rôle bien grand dans l'économie nationale d'un pays tant qu'il n'a pas donné naissance à un organisme fédéral puissant". ²²

Il souligne aussi la faiblesse de la coopération par rapport à l'ensemble de la consommation, surtout pour un pays très industrialisé comme la Belgique (3 fois moins d'achats coopératifs par tête d'habitant qu'en Angleterre par exemple).²³ Enfin, il considère également que cette faiblesse résulte probablement du caractère politique et confessionnel de la coopération en Belgique.²⁴

H. Charriaut, "chargé de mission en Belgique par le gouvernement français" et qui envisage l'état du pays au début du XX° siècle comme "une terre d'expérience", "un laboratoire social", consacre trois chapitres de son livre à la coopération (dont deux à la coopération socialiste). Les coopératives, dit-il, "sont devenues les banquiers du

^{21.} Par exemple B. LAVERGNE, Le régime coopératif, Paris, 1908, 2° partie, titre II, chapitre X, ou Dix ans de progrès dans la coopération de consommation en Europe, Paris, 1911, 12, "La Belgique", pp. 31 sq.

^{22.} B. LAVERGNE, Le régime coopératif ..., p. 31.

^{23.} B. LAVERGNE, Dix ans de progrès ..., pp. 28-29.

^{24.} Ibidem. Les dirigeants socialistes belges par contre ont justifié le caractère socialiste de la coopération ouvrière. (cf. E. VANDERVELDE, Coopération neutre et coopération socialiste, Paris, 1913).

parti (P.O.B.), des entrepôts de marchandises et aussi des agences de prosélytisme" (p. 297). "Sous l'effort coopératif, les dirigeants du socialisme tendent de plus en plus à devenir de véritables commerçants et quand on est commerçant, il est difficile de n'en avoir pas l'âme" (ibid.) "Il se crée, au sein même des groupements socialistes, une atmosphère capitaliste, une mentalité capitaliste et aussi une hiérarchie capitaliste. De la hiérarchie à l'aristocratie, il n'y a qu'un pas. Le socialisme l'aura vite enjambé: il a déjà ... ses parvenus et ses ventres dorés" (pp. 299-300).

Ouvrant de ce point de vue la voie aux analyses de R. Michels,²⁵ Charriaut parle donc de "socialisme commercialisé", "d'esprit capitaliste dans les coopératives" (refus des grèves, difficultés faites aux ouvriers et employés des coopératives de se syndiquer).²⁶

La même année, G. Sorel s'en prend également "à l'épicerie érigée en sacerdoce" par le socialisme belge:²⁷

"La Belgique, écrit-il, est un des pays où le mouvement syndical est le plus faible; toute l'organisation du socialisme et fondée sur la boulangerie, l'épicerie et la mercerie, exploités par des comités du parti; l'ouvrier habitué de longue date à une discipline cléricale est toujours un inférieur qui se croit obligé de suivre la direction de gens qui lui vendent les produits dont il a besoin, avec un léger rabais et qui l'abreuvent de harangues, soit catholiques, soit socialistes" (p. 214).

Il n'est donc pas étonnant de voir paraître, l'année suivante, une violente attaque contre la coopération, sa nature et son rôle en Belgique, de la plume de deux personnalités, l'une vieux militant socialiste, Louis De Brouckère, l'autre jeune intellectuel d'avenir,

^{25.} H. CHARRIAUT, La Belgique moderne, terre d'expériences, Paris, 1910. R. MICHELS, Zur Soziologie der Parteiwesens in der moderne Demokratie, Stuttgart, 1914.

^{26.} Voir J. BOURQUIN, Le personnel des coopératives, Gand, 1910; La situation du personnel des sociétés coopératives belges. Enquête entreprise par l'Office coopératif belge et la Fédération Nationale des Employés socialistes, Gand, 1911. Brochures parues à la suite d'un rapport Sur les conditions de travail et de rémunération des employés de coopératives, édité par le Syndicat des Employés (socialistes) en 1909.

^{27.} G. SOREL, Réflexions sur la violence, Paris, 1910, pp. 214-215.

Henri De Man, qui animent une tendance marxiste au sein du P.O.B.. La critique est d'autant plus vivement ressentie qu'elle paraît dans l'une des plus prestigieuses revues socialistes d'Europe: Die Neue Zeit.²⁸ Les auteurs y dénoncent le "crétinisme parlementaire" mais aussi le "crétinisme coopératif"; De Man souligne les tendances petites bourgeoises que la coopération fait naître dans le P.O.B. et décrit certaines pratiques du Vooruit qui lui paraissent criticables. De son côté, De Brouckère après avoir montré l'importance positive de la coopérative dans le mouvement socialiste belge, dénonce, de manière plus prudente, son évolution mercantile due à la concurrence catholique: "La concurrence cléricale, qui ... a fait de grands progrès se plaçait sur ce terrain purement mercantile. On croyait, en l'imitant, pouvoir mieux la combattre. Mais le résultat moral fut mauvais ... et le résultat matériel ne fut pas brillant" (p. 77). De Brouckère bien sûr reviendra après guerre sur ces jugements négatifs, mais ce texte provoqua un bouillonnement polémique et conflictuel au sein du parti, qui ne parvint à maintenir son unité que grâce aux habiletés politiques centristes de son leader Vandervelde, ami intime de L. De Brouckère et qui fit du jeune contestataire De Man le responsable de la formation des cadres du Parti.

Le constat critique, bien que non systématiquement développé, peut être retrouvé de nos jours dans des travaux de type historique. C'est la thèse de M. Liebman mais qui se base beaucoup plus sur des contradictions entre discours et pratiques au sein du P.O.B. que sur une analyse du secteur coopératif.²⁹ Une sociologue de l'Université Catholique de Louvain, Pascale Delfosse, observe, sur la base de ces analyses contemporaines, dans la coopération un des fondements

^{28.} Die Arbeit Bewegung im Belgiën, dans *Die Neue Zeit*, 1910-1911, IX, suppl. mars 1911. Traduit et édité en français sous le titre *Le mouvement ouvrier en Belgique* (1911) par H. DE MAN et L. DE BROUCKERE, Bruxelles, 1965, rééd. 1985, (traduit par R. DEPREZ et présenté par M. STEINBERG): concernant les coopératives: pp. 47-51 et pp. 75-77).

^{29.} M. LIEBMAN, Les socialistes belges. La révolte et l'organisation 1885-1914, Bruxelles, 1979.

structurels du réformisme du P.O.B. avant la Première Guerre. 30 Mais elle table principalement cette affirmation sur une analyse superficielle du personnel dirigeant du P.O.B. qui est effectivement dominé par les animateurs des coopératives avant 1914. Nous avons essayé personnellement d'affiner cette constatation qui se révèle exacte en montrant qu'à l'intérieur du parti, ce sont ceux qui détiennent le pouvoir économique par la coopération qui dominent le processus de décision, de reproduction des élites certainement jusqu'à la guerre mais aussi jusqu'au début de années trente où le personnel dirigeant est plutôt constitué de syndicalistes représentant la forme d'organisation montante au sein du P.O.B., dominante jusqu'en 1940. Du point de vue coopératif, la crise et ses conséquences (cf. La coopération en Belgique) expliquent alors le déclin de l'influence poitique des dirigeants de coopératives qui se "professionnalisent", "technocratisent" à la même époque, mais rendent compte du déclin, à terme, de l'influence du parti sur les masses ouvrières. 31 Du côté catholique, un autre type de critique est formulé, qui vaut aussi quelque peu pour la coopération socialiste, par le Père Scholl.

"In tegenstelling met hetgeen nogal beweerd wordt, meestal door theoretici, dat de coöperaties allereerst dienden om de mensen besparingen te bezorgen bij de aankoop van diverse zaken, wil het mij voorkomen dat de feitelijke bedoeling van de organisatoren in België na 1918 steeds allereerst geweest is geld te verdienen om hiermede andere sociale activiteiten te kunnen bekostigen; in tweede instantie kwamen het voordeel

^{30.} P. DELFOSSE, Le réformisme en Belgique. Fondements sociologiques, doctrine socio-économique, manifestations idéologiques, Working paper CREHIDES, Louvain-la-Neuve, s.d.

^{31.} J. Puissant, "La coopération socialiste jusqu'en 1940. La boulangerie ou la république", dans Alternatives wallonnes, 43, 15 septembre 1986, pp. 17-20; "Approccio economico, politico et psico-sociologico alla storia de la cooperazione in Belgio", dans Imprese Cooperativa in Europa, Pisa, 1986, pp. 229-246; L'Evolution du mouvement ouvrier socialiste dans le Borinage, Bruxelles, 1982. Le Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier en Belgique, qui paraîtra dans la collection de J. MAITRON à Paris, confirmera ces éléments par la succession des biographies singulières.

IV. DE L'IMPORTANCE DES MONOGRAPHIES

Par contre la critique, et inversément la défense de pratiques coopératives particulières, locales, ont donné lieu à divers ouvrages intéressant l'histoire de la coopération. Sans rappeler les ouvrages généraux qui, d'une manière ou d'une autre, renvoient notamment à la coopération, citons un certain nombre d'exemples.

La grande coopérative socialiste Le Progrès de Jolimont (centre Hainaut) a fait l'objet de nombreuses critiques et attaques de la part de ses adversaires politiques mais aussi d'un courant socialiste critique à l'égard de la coopération (au sein du Parti Socialiste Républicain 1887-1889) ou de dissidents qui créent eux-mêmes des sociétés coopératives concurrentes. Il n'est donc pas étonnant de voir paraître des historiques justificatifs, mais d'un grand intérêt documentaire, rédigés par des militants responsables de cette coopérative.³³

A Gand, un des fondateurs du *Vooruit*, P. De Witte, exclu des rangs socialistes, a rédigé un ouvrage très critique à l'égard des dirigeants de la coopérative, Anseele en particulier.³⁴ Un militant socialiste a donc publié une contre-histoire du *Vooruit* justifiant l'orientation qui lui avait été donnée par ses dirigeants. En fait le *Vooruit* a fait l'objet de très nombreuses présentations; favorables, de socialistes qui cultivent le symbole qu'il représente en Belgique, puis en Europe; attentifs de la part d'observateurs intéressés par les incontestables résultats obtenus; tout aussi attentifs de la part d'adversaires politiques,

^{32.} S.H. SCHOLL, 150 Jaar Katholieke Arbeidersbeweging in België (1789-1939), t. III, Bruxelles, 1965, p. 309.

^{33.} Histoire du socialisme et de la coopération dans le Centre, par de la Sociale, La Louvière, 1894; E. ROUSSEAU, 1886-1911. L'oeuvre d'une classe. Histoire documentaire de la société coopérative des ouvriers du Centre, Gand, 1911; cf. aussi F. DUQUESNE, Histoire de la société coopérative de Roux, Gand, 1906.

^{34.} P. DE WITTE, De geschiedenis van Vooruit en de gentsche socialistische werkersbeweging sedert 1870, Gand, 1898 (traduit la même année: Histoire du Vooruit, Bruxelles, 1898).

impressionnés, qui cherchent soit le défaut du modèle, soit les adaptations possibles pour le combattre.³⁵

Après la première guerre, l'importance du conglomérat industriel, commercial et financier organisé autour du *Vooruit* et de la *Banque du Travail* tant en raison de son originalité dans le mouvement ouvrier socialiste qu'en raison des critiques doctrinales ou politiques qu'il suscite, est à l'origine de nouvelles publications, plus importantes. R. Miry, professeur à l'Université de Gand, publie en 1930 un aperçu globalement positif:

"la société anonyme ouvrière, démontrant la capacité du prolétariat dans la conduite des affaires économiques et créant plus rapidement que la coopération le cadre des compétences indispensables à cette transformation, peut le cas échéant, prêter le flanc à des critiques de détail. Ces imperfections ne sont pas insurmontables" (p. 295).³⁶

Il a fait également l'objet de textes laudatifs d'esprit très peu critique.³⁷ En 1934, le système s'effondrait brutalement, ébranlant la coopérative *Vooruit*, mais ne la détruisant pas. Nous disposons aujourd'hui d'une analyse en profondeur des caractéristiques puis des difficultés de la *Banque du Travail* et des conséquences de sa chute sur le mouvement coopératif ainsi que sur la disparition de la banque coopérative le *Comptoir de dépôts et de prêts*, rédigée par G. Vanthemsche.³⁸

En 1939, un juriste, A.P. Timmermans, publie une description générale des sociétés coopératives mais s'attache plus précisément aux

^{35.} Voir par exemple l'important article d'un futur ministre catholique belge, J. VANDENHEUVEL, "Une citadelle socialiste: le Vooruit de Gand", dans La Réforme sociale, 1st-16 avril 1897, pp. 505-517 et 615-636. La Réforme sociale est l'organe des leplaysiens français mais aussi belges.

^{36.} R. MIRY, Essai sur la société anonyme ouvrière, Gand, 1930. La thèse de droit à l'Université de Lille est plus distanciée: E. SOUTAR, Le système de Gand. Essai sur les S.A. ouvrières, Lille, 1935.

^{37.} E. ANSHELE, Les S.A. ouvrières, Gand, s.d.; L. BERTRAND, Edouard Anseele. Sa vie, son oeuvre, Bruxelles, 1925.

^{38.} G. VANTHEMSCHE, "Des caisses d'épargne régionales à Coop-dépôt", dans *Histoire de l'Epargne sociale*, sous la direction de E. WITTE et R. DEPRETER, Bruxelles, 1989, pp. 171-249.

questions financières. Il souligne la faiblesse générale de leurs capitaux propres (et encore ne sont-ils pas entièrement versés) par rapport à l'importance des capitaux immobilisés. Les coopératives socialistes en particulier se contentent de montants de parts sociales ridicules qui ne sont pas adaptés aux dévaluations successives et se rassurent grâce aux succès de leurs Caisses d'Epargne – qui sont incontestables – mais dont les capitaux ne peuvent servir qu'à court terme tandis qu'ils ont fait l'objet d'immobilisations qui ont conduit à l'impasse de 1934.³⁹

Le corollaire ne semble pas avoir existé pour ce qui concerne la coopération chrétienne dans le passé. Aussi faut-il se référer à des biographies, souvent hagiographiques, pour trouver des descriptions des premières coopératives chrétiennes ou des sociétés qui en tiennent lieu. 40 Mais aujourd'hui nous disposons de la large synthèse bienvenue de ce point de vue de G. Kwanten citée plus haut.

V. LE DÉCLIN D'APRÈS GUERRE

Le déclin de la coopération s'accompagne d'un désintérêt qui se marque dans la littérature par une disparition presque complète. Paradoxalement, c'est le moment où des écoles de commerce semblent s'intéresser, du moins du côté francophone, à cette forme d'activité particulière. Quelques travaux de fin d'études sont consacrés à des coopératives régionales ou à un organe coopératif particulier. 41 Mais

^{39.} A.P. TIMMERMAN, Les coopératives de consommation en Belgique, Bruxelles, 1939 (64 pp., extrait de la revue Vie Economique et sociale, 15, 6, 1939).

^{40.} J. LEVIE (S.J.), Michel Levie (1851-1939) et le mouvement chrétien social de son temps, Louvain-Paris, 1962. M. LEVIE est le fondateur et le dirigeant de la coopérative Les Ouvriers réunis de Charleroi; C. HAILLOT, Un grand laborieux chrétien, Valère Mabille (1840-1909), Bruxelles, 1913. V. MABILLE est le fondateur du Bon Grain de Morlanwelz, qui joue le rôle social d'une coopérative, mais est en fait une S.A. toujours existante, dont les descendants de V. MABILLE sont toujours les principaux actionnaires.

^{41.} A l'Université de Liège, ce qui n'étonne pas étant donné la présence de la chaire coopérative. R. DELCORTE, La coopération à Charleroi, mémoire en Sciences commerciales et financières, Université de Liège, 1960-61; P. LHOEST, La société générale coopérative, mémoire en sciences commerciales et financières, Université de Liège, 1967-68; R. VAN MELCKENBEKE, Monographie de l'Union des coopérateurs, coop. de consommation de Charleroi, mémoire de sciences commerciales et

la production historique a presque complètement disparu: il faut attendre la naissance de recherches en histoire sociale et l'étude du socialisme à l'Université de Gand, sous l'impulsion du Professeur J. Dhondt et de ses collaborateurs, pour voir apparaître des textes utiles dans ce domaine, bien que la coopération ne soit pas au centre de leurs préoccupations. Par ailleurs, des ouvrages commémoratifs ont consacré des chapitres à la coopération socialiste mais sans offrir de faits nouveaux, d'analyses ou de perspectives neuves sur la coopération.⁴²

Par contre les contributions à l'étude de l'épargne sociale dans diverses régions du pays (Flandres, Bruxelles, Liège, Hainaut) ont permis à leurs auteurs de réaborder notamment la coopération par ce biais. Mais excepté M. Bruwier (Hainaut) surtout et J. De Belder (dans le cas de Gand), les auteurs ont été plus attentifs à l'épargne explicite sous forme de dépôt dans les coopératives ou autres organisations, qu'à la contribution majeure de la coopération de consommation à l'épargne ouvrière. En effet si on écarte le phénomène marginal du partage

financières, Institut catholique des Hautes Etudes commerciales, Bruxelles, 1958-59; ainsi que des travaux de fin d'études sociales (enseignement supérieur non universitaire, cf. bibliographie dans H. LEGROS, Les structures nationales de la coopération socialiste belge dans l'entre-deux-guerres, mémoire en histoire, Université Libre de Bruxelles, 2 vol., 1985-86).

Voir aussi D. DEWEERDT, "De Koopératie als grondslag van de arbeidersbeweging (1876-1885)", dans De geschiedenis van de socialistische arbeidersbeweging, sous la direction de J. DHONDT, Anvers, 1960, XX, pp. 321-325; D. DEWEERDT, "90 Jaar Coöperatie in Antwerpen", dans Socialistische Standpunten, 1971, 4, pp. 217-233. A l'Université de Gand, un mémoire a été défendu, consacré au système gantois: D. VANDERKERKHOVE, Het gentse systeem. De rode fabrieken. Voorbereidende Studie, Univ. Gand, 1983.

^{42.} G. QUADEN et R. RAMAECKERS, op.cit.; B. DUTILLEUL, Le mouvement coopératif, dans Les fastes du parti (socialiste), Bruxelles, 1960. Cet auteur a également rédigé un manuel La coopération, Bruxelles, 1929. A l'occasion du 150° anniversaire du P.O.B., le P.S. dans la partie francophone a fait réaliser d'utiles monographies de chaque fédération régionale de ce parti, où l'on peut trouver des chapitres consacrés à la coopération avec, souvent, une bibliographie: Histoire des Fédérations, Mémoire ouvrière, 11 vol., Bruxelles, 1985. I. LEWUILLON, Histoire et présence d'une Maison du Peuple, Boussu-Bois 1900-1980, Boussu-Bois, 1980.

^{43.} C. DESAMA et C. HERLA, L'épargne socialiste dans la province de Liège; M. BRUWIER, L'épargne socialiste dans le Hainaut; E. JORIS, L'épargne socialiste à Bruxelles avant 1914; J. DE BELDER, L'épargne socialiste en Flandre; dans E. WITTE

des encaisses des organisations par leurs membres en cas de dissolution, il faudrait étudier avec attention d'un point de vue social le renversement structurel du comportement ouvrier. Au lieu d'achats à crédit, la coopération engage non seulement à financer l'institution (épargne collective, avance de trésorerie), mais aussi à épargner proportionnellement à la consommation et à prévoir l'utilisation à terme de cette épargne (achat de vêtements, de chaussures).

Du côté chrétien, on a été plus attentif ces dernières années aux mouvements mutualiste et syndical. On peut trouver parfois, dans les ouvrages relatifs au mouvement ouvrier chrétien, des passages consacrés aux coopératives.⁴⁴ La revue *Contradictions* a publié diverses analyses contemporaines sur les coopératives de crédit, d'assurances, de presse.⁴⁵

On peut espérer d'ailleurs que les centres de documentation, qui sont les dépositaires des archives et bibliothèques coopératives, constitueront les noyaux des nouvelles études historiques en la matière, comme le laisse apparaître le contenu du présent dossier.⁴⁶

et R. DE PAETER, op.cit.

^{44.} H.S. SCHOLL, 150 Jaar Katholieke Arbeidersbeweging in België, Bruxelles, 1965; G. KWANTEN, De Pletinckxstraat. Een eeuw sociale strijd in en rond Brussel, Bruxelles, 1985 évoque également quelques tentatives de coopératives chrétiennes à Bruxelles. De manière plus générale, le CARHOP (Centre d'animation en histoire ouvrière et populaire) lié au mouvement ouvrier chrétien consacre à la coopérative un chapitre dans son ouvrage multi media Le Mouvement ouvrier en Belgique 1830-1940, Bruxelles, 1985 (Vol.2: Naissance et organisation du mouvement ouvrier belge). P. QUAGHEBEUR, Welzijn door vooruitzicht. De christelijk mutualiteitsbeweging in het gentse, Gent, 1986. De nationalestraat. Geschiedenis van de christelijke arbeidersbeweging in Antwerpen en omstreeks. 1857-1988, Leuven, 1989. On dispose en outre des études de G. KWANTEN, La moisson de l'entraide... et De christelijke coöperatieve bedrijven dans De christelijke arbeidersbeweging in België 1891-1991. E. GERARD ed. 2 KADOC studies 11, Leuven, 1991, pp. 273-316.

^{45.} Le Mouvement ouvrier chrétien vu de Flandre, dans Contradictions, n° 49-50, 1986.

^{46.} AMSAB, 174 Bagattenstraat 9000 Gent. KADOC, 21 Mgr Ladeuzeplein, 3000 Leuven. IEV, 15 bd de l'Empereur, 1000 Bruxelles. CARHOP, 4 rue d'Anderlecht, 1000 Bruxelles.